

le gouvernement pourrait songer à rétablir la pratique de gracier les prisonniers incarcérés dans des institutions fédérales?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question, à mon avis, n'est pas assez urgente pour qu'on ne puisse l'inscrire au *Feuilleton*.

POSSIBILITÉS DE POURSUITES CONSÉCUTIVES À L'EMPOISONNEMENT D'ANIMAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Barry Mather (New Westminster): Monsieur l'Orateur, je me proposais de poser une question au ministre de la Justice ou au ministre des Pêcheries. En leur absence, toutefois, leurs secrétaires parlementaires pourraient peut-être, avec votre permission, en prendre avis. Si je comprends bien, des habitants du Québec se plaignent que des gardes-chasses de cette province laissent de la strychnine sur la glace dans le but d'exterminer les loups, ce qui, paraît-il, est une violation du Code criminel. On dit que des oiseaux, des poissons et d'autres animaux seront aussi victimes. Ce procédé est-il contraire à la loi et, si oui, fera-t-il l'objet d'une enquête de la part des deux ministres compétents?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député demande une interprétation de la loi et, sauf erreur, c'est contraire au Règlement.

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LE CONFLIT FERROVIAIRE—LA PRÉSENTATION D'UN RAPPORT SUR LA MÉDIATION

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Travail. Deux jours seulement nous séparent du 30 novembre et les négociations menées par M. Goldenberg se poursuivent toujours; en outre, la Fraternité canadienne des cheminots et employés des transports et autres ouvriers, un des organismes les plus importants engagé dans le conflit, a déclaré vouloir se retirer des négociations. Dans ces conditions, le ministre pourrait-il dire à la Chambre où en sont ces négociations et si M. Goldenberg a présenté un rapport?

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, j'ai reçu très récemment des nouvelles du négociateur. Il est exact qu'il a appris par les journaux que l'un des quatre syndicats en cause s'était retiré, vendredi dernier, des négociations. Les autres groupements principaux poursuivent toutefois leurs pourparlers et le médiateur m'assure que ceux-ci continueront jusqu'à mercredi, sans discontinuer.

LES FINANCES

LE TAUX D'INTÉRÊT POUR UN PRÊT AU MEXIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, le député de Villeneuve a demandé, vendredi dernier, si le prêt présumé au Mexique porterait intérêt. La réponse est oui. Le taux d'intérêt est de 6 p. 100, payable semi-annuellement.

LES CÉRÉALES

LA SUPPRESSION DES FRAIS D'EMMAGASINAGE POUR LES CÉRÉALES LIVRÉES AUX ÉLEVATEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. D. McLelland (Rosetown-Biggart): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Commerce. Le ministre voudrait-il demander à la Commission canadienne du blé de supprimer les frais d'emménagement qui sont imputés aux cultivateurs pour les livraisons de céréales aux éleveurs pendant le reste de l'année afin qu'on utilise tout l'entrepôt disponible à ce moment-ci?

L'hon. Robert Winters (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, je vais déférer cette question à la Commission canadienne du blé.

LES CONTINGENTS DE CÉRÉALES POSSÉDANT UN DEGRÉ ÉLEVÉ D'HUMIDITÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Robert Winters (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, je voudrais répondre à plusieurs questions posées par les députés durant mon absence. L'une d'elles portait sur les contingents pour le blé trempé. Je suis heureux de pouvoir dire à la Chambre que la Commission du blé annonce que dès aujourd'hui, les producteurs de l'Ouest du Canada qui ont du blé, de l'avoine, de l'orge ou du seigle dont le degré d'humidité est de 15.7 p. 100 ou plus, sont autorisés à livrer leurs céréales jusqu'à concurrence de quatre boisseaux l'acre spécifique en plus des contingents existants, pourvu que le total des livraisons n'excède pas 8 boisseaux l'acre spécifique. En d'autres termes, on accorde ainsi des privilèges de livraison à l'avance à ceux qui ont en main des céréales à teneur d'humidité élevée pour leur permettre d'amener le grain trempé au terminus, où l'on dispose d'installations pour le séchage.

L'UTILISATION DE L'ÉLEVATEUR DE MOOSE JAW (SASK.)

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Robert Winters (ministre du Commerce): Le député de Moose Jaw-Lake Centre a posé une question au sujet de l'utilisation de l'élevateur situé à Moose Jaw. La Commission